



MAMDA-MCMA change de mode de gouvernance et revient au Conseil d'Administration

Sur proposition de Monsieur Abed Yacoubi Soussane, le Conseil de Surveillance tenu le 27 janvier 2021 à Rabat, a décidé de faire évoluer la gouvernance de la MAMDA-MCMA en passant de Directoire et Conseil de Surveillance à Conseil d'Administration, adoptant ainsi un mode de gouvernance aligné avec les meilleures pratiques de la place et le retour d'expérience. Cette décision sera entérinée après les validations réglementaires requises.

A cette occasion, le Conseil de Surveillance a rendu un vibrant hommage à Monsieur Yacoubi Soussane et a souhaité qu'il reste actif dans la gouvernance de la MAMDA-MCMA, du fait de son rôle historique pour l'institution, de ses liens très forts avec les sociétaires et de sa connaissance aigüe de la mutualité de manière générale. Le Conseil de Surveillance a ainsi proposé sa nomination en tant qu'Administrateur et Président Fondateur Honoraire de la MAMDA-MCMA.

Le Conseil de Surveillance a également proposé la nomination de Monsieur Hicham Belmrah en tant que Président Directeur Général de la MAMDA-MCMA.

Contact presse : ARIETIS Advisory & Consulting

Imane Oujgha

ioujgha@arietis.com

Tél : +212 (0) 6 61 49 29 81